

Ecole primaire de Nogent-le-Phaye
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
Jeudi 7 mars 2019

Personnes présentes :

- Madame FRANCHET : Maire de Nogent-le-Phaye.
- Madame LEBEY : Responsable des affaires scolaires.
- Madame DEGREMONT : Déléguée Départementale de L'Education nationale.
- Représentants des parents d'élèves : Mesdames HOOGE, LACHASSE, MARTINS Messieurs DA, MERCIER, MANGIN, FUCHS.
- ATSEM : Mesdames FLECHE et MAGOARIEC.
- Enseignants : Mesdames DEMAS, DEPONT, MARTEAU, NAVEAU, SAVARIAU et Monsieur VIZERIE.

Personnes excusées :

- Monsieur BASSEZ : Inspecteur de l'Education nationale.
- Madame MOREL : enseignante.

Evolution des effectifs :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
18	18	11	14	17	13	15	16	122

Situation au 07/03/2019

Nous comptons 47 élèves en maternelle et 75 élèves en élémentaire avec une moyenne de 24 élèves par classe sur l'ensemble de l'école.

Nos effectifs sont relativement stables. Depuis la rentrée, nous avons eu quatre radiations d'élèves et deux inscriptions soit deux élèves en moins depuis septembre. Pour la rentrée 2019, nous attendons une quinzaine d'inscriptions en petite section d'après les données de la Mairie et de notre questionnaire donné aux parents au premier trimestre. Dans ce cas, il n'y aurait plus de cours à triple niveau. La répartition des élèves, dans les classes, est élaborée suivant de multiples critères qui sont rappelés au conseil d'école. Ces informations seront diffusées à l'ensemble des parents.

Mobilisation en faveur du livre et de la lecture :

Chaque enseignant met en place, dans sa classe, des temps de lectures personnelles de 10 à 15 minutes. Chaque élève, en possession d'un livre, qu'il a choisi, doit lire seul et en silence. Cette activité est menée régulièrement dans les classes élémentaires et en GS sur un créneau défini. Dans la classe de M^{me} DEPONT, les élèves peuvent emmener leur livre à la maison si c'est un roman. Dans les trois autres classes, les livres restent à l'école dans les casiers.

Résultats des évaluations CP :

Les évaluations sont présentées au conseil d'école. Les élèves de CP ont passé ces évaluations nationales, en lecture et en mathématiques fin septembre puis au mois de février. L'analyse des résultats montre une cohorte ayant, dans l'ensemble, de bons résultats.

Bilan de la semaine de la citoyenneté :

Dans le cadre de la semaine de la citoyenneté, du 4 au 9 décembre, toutes les classes ont travaillé sur l'arbre de la fraternité qui est actuellement exposé dans les locaux de la nouvelle bibliothèque de Nogent-le-Phaye. De plus, les élèves de l'école ont participé à plusieurs actions : collecte pour les Restos du Cœur, recyclage du papier de l'école au bénéfice du Téléthon et campagne d'affichage sur ce thème autour de l'école.

Activités et sorties éducatives :

- Echanges avec la maison de retraite Les Jardins d'Automne. Pour toutes les classes élémentaires, interventions de six retraités dans les classes, sur le thème de l'école autrefois, le jeudi 22 octobre et présentation de la chorale aux Jardins d'Automne le jeudi 20 décembre. Pour la classe de CP-CE1 présentation d'une exposition photo à partir du travail de Robert Doisneau le mardi 5 mars et chasse aux œufs le vendredi 5 avril.
- Après la rencontre avec la section basket du collège Victor-Hugo, les élèves de CM1 et CM2 ont été invités à deux matchs de basket de l'UBCM, le vendredi 1^{er} février et le samedi 2 mars.
- Travail à la bibliothèque de Nogent-le-Phaye pour toutes les classes le jeudi 17 janvier et le jeudi 21 mars.
- Rencontre Mini Olympiades à Chartres dans le cadre de l'USEP pour les PS-MS et GS le vendredi 8 mars.
- Spectacle « Le loup qui est devenu clown », pour toutes les classes le lundi 11 mars.

- Travail au Centre international du vitrail à Chartres pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 le jeudi 14 mars. Projet financé par la coopérative scolaire et l'ASSPEN.
 - Rencontre Cross dans le cadre de l'USEP à Dammarie pour les CE1 le jeudi 14 mars.
 - Cycle patinoire à l'Odysée, sur 7 séances, de février à avril pour les GS et CP. Projet financé par la coopérative scolaire, l'ASSPEN et les parents d'élèves (20€ par enfant).
 - Travail dans le cadre d'Ecole et cinéma pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le lundi 25 mars.
 - Course d'orientation dans le cadre de l'USEP à Mainvilliers pour les PS-MS le jeudi 4 avril.
 - Cycle piscine à l'Odysée pour les CP-CE1 au troisième trimestre, les lundis, à partir 29 avril.
 - Visite du château de Maintenon pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le jeudi 23 mai.
 - Rencontre USEP Ultimate, pour les classes élémentaires, organisée à l'école avec la participation de deux autres écoles, le mardi 4 juin.
 - Sorties à Chartres équitation pour la classe de CP-CE1, les jeudis 9 mai, 10 mai, 16 mai. Projet financé par la coopérative scolaire, l'ASSPEN et les parents d'élèves.
 - Le marché de Noël s'est déroulé, comme prévu le mardi 18 décembre de 16h45 à 18h30. De nombreux parents étaient présents dès l'ouverture. Les bénéfices des ventes, pour la coopérative scolaire, s'élèvent à 535 euros dont 140 euros pour les ventes réalisées par les parents de l'ASSPEN. L'équipe enseignante les remercie pour cette action mais également pour les trois sapins de Noël donnés à l'école.
- Afin d'aider au financement des différents projets l'école propose une vente de chocolats pour Pâques.
L'équipe enseignante remercie l'ASSPEN pour l'aide au financement des différents projets : Centre du vitrail, patinoire et équitation.
- La fête de l'école est prévue le vendredi 28 juin.

Achats et travaux de la municipalité :

- Remplacement du Tableau Blanc Interactif de la classe des CM1-CM2 par un Vidéo Projecteur Interactif. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cet investissement.

Propositions de l'école pour le budget 2019 :

- Repeindre les tracés des jeux au sol dans les cours de récréation.
- Remplacer le Wifi par un câblage côté maternelle.
- Refaire la peinture de la salle de classe des CE2-CM1.
- Acheter un escabeau à trois marches et un banc d'écolier.

Questions des parents :

- Pour gagner encore quelques places disponibles aux sorties des enfants, serait-il possible que le personnel communal se stationne comme les enseignants côté école maternelle derrière le portail automatique ou sur le parking de la mairie ? Le personnel peut se garer sur le parking des enseignants et de la Mairie.

- Pour le stationnement interdit côté église, est-il prévu la pose d'un panneau fixe ?

Oui, il y aura des panneaux fixes. Deux sont prévus pour le moment au même endroit que les panneaux mobiles.

- Avec l'arrivée des beaux jours, est-il toujours prévu d'installer un 2^e espace pour mettre les vélos des élèves côté école maternelle ?

L'emplacement est discuté. Il n'est pas possible de le mettre dans la cour de récréation pour des mesures de sécurité. Devant la classe de M^{me} DEPONT, cela pose un problème d'accès pour les élèves. Devant l'école, à l'extérieur, il y a des risques de vols et de détériorations surtout la nuit.

Les parents proposent un support en quinconce afin d'optimiser l'espace.

- Quelles sont les actions menées par la Mairie suite aux différents problèmes avec le personnel du périscolaire soulevés au dernier conseil d'école, à la réunion mairie avec les RPE et suite au dernier incident survenu le 1^{er} février ?

Pour ce personnel de service, la Mairie a pris rendez-vous avec le Délégué Départemental du Défenseur des Droits sollicité par les représentants des parents d'élèves. Son dossier va passer en conseil de discipline au Centre de gestion. Cette personne est actuellement en arrêt de travail. Elle est remplacée provisoirement par M^{me} LEBEY.

Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 13 juin 2019 de 18h00 à 20h00.

La secrétaire de séance :
M^{me} DEMAS

Le directeur de l'école :
M. VIZERIE